

Les technopôles agroalimentaires dans les pays du Maghreb. Opportunités et spécificités

Belkahia K., Bencharif A.

in

Abis S. (coord.), Blanc P. (coord.), Lerin F. (coord.), Mezouaghi M. (coord.).
Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 64

2009

pages 233-238

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801118>

To cite this article / Pour citer cet article

Belkahia K., Bencharif A. **Les technopôles agroalimentaires dans les pays du Maghreb. Opportunités et spécificités.** In : Abis S. (coord.), Blanc P. (coord.), Lerin F. (coord.), Mezouaghi M. (coord.). *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord.* Paris : CIHEAM, 2009. p. 233-238 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 64)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les technopôles agroalimentaires dans les pays du Maghreb

Opportunités et spécificités

Abdelhamid Bencharif CIHEAM/IAMM

Kamel Belkahia PDG, Pôle de Compétitivité de Bizerte

Dans les pays du Maghreb, les notions de technopôles, parcs technologiques et scientifiques, ou pôles de compétitivité sont timidement apparues au cours de la décennie 1990, et se sont progressivement imposées depuis les années 2000.

La démarche technopolitaine se situe à la convergence de trois principales orientations stratégiques, adoptées en réponse au processus de mondialisation :

- l'entrée dans l'économie des connaissances ;
- l'émergence des politiques territoriales ;
- la décentralisation progressive des politiques sectorielles.

En effet, la politique des pôles localisés cherche à répondre aux nouveaux enjeux posés par la coordination des acteurs économiques et les institutions du savoir. Il s'agit de promouvoir des dispositifs permettant une appropriation des savoirs et leur diffusion, à travers «un partenariat entre des organisations de recherche-développement et le monde de la production, avec l'appui des pouvoirs publics, généralement locaux, pour accroître la compétitivité des territoires et des entreprises concernées ».

Le concept de technopôle est particulièrement adapté au secteur agroalimentaire, dont la production est bien ancrée dans les territoires. En outre, ce secteur constitue un champ d'action multisectoriel et multidisciplinaire faisant appel à des mécanismes de coordination et propice à un maillage des activités.

I – Opportunités dans les pays du Maghreb

Deux arguments peuvent justifier l'opportunité de création de technopôles agroalimentaires dans les pays du Maghreb :

- l'urgence des gains de compétitivité, face aux perspectives des marchés et à la fracture économique Nord-Sud ;
- l'exigence de dispositifs novateurs, aptes à organiser les ressources cognitives, et à permettre de réels transferts des savoirs, leur accumulation, et leur démultiplication locale.

L'urgence des gains de productivité et de la compétitivité

La progression rapide du nombre de technopôles dans les pays développés, et plus récemment des pôles de compétitivité et des clusters, s'explique par le fait qu'ils sont devenus pour les régions et les Etats un atout dans la compétition internationale.

Dans les pays du Maghreb, l'ouverture des économies a engendré de nouvelles exigences pour les entreprises et particulièrement pour celles opérant dans le domaine agroalimentaire qui doivent faire face à de nouvelles contraintes et atteindre des niveaux de compétitivité comparables aux seuils internationaux.

Quelle que soit la filière agroalimentaire, la libéralisation des échanges, et la "déprotection" des marchés nationaux qui en découle, exigent des stratégies de développement agroalimentaire nouvelles et surtout un appui aux entreprises pour les aider à améliorer leur compétitivité sur les marchés tant domestiques qu'extérieurs. Les avantages concurrentiels restent dans de nombreux cas à construire.

Pour relever les défis posés par l'appropriation des savoirs et l'accumulation technologique, les pays du Maghreb devront améliorer d'une manière radicale leur économie de la connaissance, pour « parvenir à promouvoir au niveau national une vision et une organisation qui permettent d'aller de façon cohérente vers l'EFC » (PNUD 2003).

Il s'agit d'un défi majeur qui ne peut être relevé qu'en édifiant une véritable culture de la concertation, du partenariat, une culture basée sur les notions de contractualisation et de « réseaux ».

Des travaux menés au cours de la décennie 1980 avaient déjà posé les termes de cette problématique de la mobilisation des compétences, dans le secteur agroalimentaire des pays du Maghreb (INESG, 1989).

L'environnement scientifique et technique du secteur agricole et agroalimentaire : dispersion et cloisonnements

Depuis, d'autres travaux concernant plus particulièrement les activités d'appui scientifique au développement du secteur agricole et agroalimentaire, ou « l'écosystème de la connaissance » d'une manière générale, ont été menés (Bencharif 2007 et 2008, Bencharif, Dollé 2008 ; CIHEAM 1988 et 1999 ; Djeflat 2007 ; Douillard 2006 ; Mathlouthi et al. 2006 ; Mezouaghi 2002 ; Royaume du Maroc 2006). Ils ont permis d'identifier les principales faiblesses de l'environnement scientifique et technique. Ils soulignent largement les faibles performances des systèmes d'appui scientifique et les conséquences qui en découlent. On note la position retardataire technologique qui induit une internationalisation des modes de coordination des activités d'innovation

Au-delà de la diversité des situations, cette analyse des systèmes de formation et de recherche montre que les difficultés et les insuffisances rencontrées sont souvent les mêmes, même si elles se manifestent à des degrés différents ; elles peuvent se résumer par les sept caractéristiques suivantes :

- l'importance des besoins en matière d'appui scientifique et technique ;
- l'inadéquation des formations par rapport aux nouveaux besoins ;
- la faible reconnaissance de la fonction recherche ;
- l'isolement des compétences ;
- le cloisonnement entre Université et le monde professionnel ;
- le déficit d'information économique et technologique ;
- une coopération internationale peu exploitée et mal valorisée.

II – L'émergence des technopôles dans les pays du Maghreb

Au cours des dernières années, de nombreuses initiatives en matière de technopôles ont été lancées dans les pays du Maghreb, et certaines sont précisément consacrées au domaine agroalimentaire.

En Tunisie, les premières études du technopôle agroalimentaire de Bizerte ont été réalisées à partir de 1998. La Société de Gestion du Pôle de Compétitivité de Bizerte a été créée en septembre 2006 dans le cadre d'un partenariat public/privé. Le Pôle de Compétitivité de Bizerte (PCB) est un ensemble qui se compose de 3 éléments : un technopôle agroalimentaire, un réseau de partenaires « Agro'tech » et des espaces industriels de 150 hectares. Neuf filières agroalimentaires sont ciblées par la stratégie nationale de développement du secteur agroalimentaire en Tunisie, dont cinq sont prioritaires pour le technopôle de Bizerte : céréales et dérivés, pommes de terre, produits de la mer, fromages et vins. Ce projet devrait pouvoir générer à l'horizon 2020, 9000 emplois et une enveloppe d'investissements de 280 millions de Dinars. Par ailleurs, l'étude stratégique du technopôle de Jendouba, consacrée aux filières grandes cultures et élevage, a démarré en janvier 2009.

Missions du technopôle agroalimentaire de Bizerte

L'étude stratégique a permis d'identifier cinq missions majeures à assigner au technopôle agroalimentaire. On trouve en première place une forte demande pour l'appui et l'assistance aux entreprises. Arrivent en seconde priorité et à égalité deux domaines d'intervention qualifiés de stratégiques : la formation et l'information.

Au quatrième rang figure la « recherche développement et l'innovation ».

Enfin la « mise en relation » a été citée surtout par les responsables institutionnels qui la classe cette mission en tête.

- *Aider* : les chefs d'entreprise souhaitent disposer de conseils pour faciliter leurs prises de décisions, pour assurer une maintenance efficace des équipements.

- *Former* : en particulier dans le domaine de la maîtrise des technologies au niveau des techniciens et des méthodes de management au niveau des cadres.

- *Sensibiliser et informer* : on relève à travers l'étude un fort déficit d'information des IAA dans les champs techniques, économiques, financiers, juridiques.

- *Innover* : innovation (produits, emballages et process) constitue un facteur essentiel de la croissance des IAA, or la production ou le transfert d'innovations reste fragmentaire ou inadaptée aux réalités tunisiennes.

- *Mettre en relation* : la Tunisie dispose d'ores et déjà de multiples ressources publiques ou professionnelles d'appui aux IAA. Cependant l'accès à ces ressources reste difficile pour les responsables d'entreprise et leur pilotage est peu coordonné : une véritable politique de filière doit être mise en place pour assurer le développement du système alimentaire.

Pour remplir toutes ces missions le technopôle de Bizerte propose une gamme de services soit en assurant la mise en réseau et un maillage d'activités déjà existantes, soit en implantant de nouvelles pour combler les lacunes. Le maillage des organismes d'appui dans le cadre d'un réseau peut répondre aux dispersions, aux doubles emplois des moyens et des organismes existants, tout en mettant à profit les effets de complémentarités et les synergies.

Le technopôle est organisé en 4 cellules principales :

- Cellule d'information et de veille stratégique ;
- Cellules d'ingénierie de formation ;
- Cellule d'innovation technologique ;

Cellules d'assistance aux jeunes promoteurs.

Sources : *Bencharif, Rastoin 1999 ; Belkahia 2007 ; Rastoin et al 2008.*

Au Maroc, le plan Emergence propose une ossature bâtie autour de quatre pôles agro-industriels : le bipôle Meknès-Fès, le pôle du Gharb, le pôle Oriental et le pôle agro-technologique de Souss-Massa-Draâ. Pour l'agroalimentaire, le plan Emergence a retenu trois axes principaux. Le premier concerne les filières existantes et à fort potentiel comme les maraîchages, les condiments, les herbes et épices et les petits fruits. Le deuxième axe, en revanche, propose le positionnement du Maroc sur de nouvelles filières en forte croissance comme la transformation des produits « bio » et les plats cuisinés. Et enfin, dernier axe, une relance plus agressive sur des filières traditionnelles du Maroc comme l'olive, l'huile d'olive, l'huile d'argan et le jus d'orange de qualité supérieure. En menant la bataille sur ces trois fronts, le Maroc devrait pouvoir engranger, à terme, un chiffre d'affaires supplémentaire de 4 milliards de dirham et générer 16 000 emplois.

En Algérie, le Schéma National d'aménagement du territoire (MATE, 2006) prévoit des pôles de compétitivité et d'excellence (POC). La politique de « renouveau de l'économie agricole et du monde rural » retient la réalisation de six pôles agricoles intégrés (PAI).

Les missions que doivent prendre en charge les dispositifs technopolitains dans les pays du Sud sont différentes de ceux des pays du Nord. La relative rareté, l'éparpillement, l'isolement des compétences, et leur dépendance à l'égard des centres de réflexion et de conception extérieurs, exigent la mise place de mécanismes de coordination, et d'animation novateurs, qui donnent la priorité au « maillage », et à la mobilisation des compétences locales. Il s'agit de construire progressivement un pôle de compétence qui viendrait répondre aux enjeux de l'appropriation des savoirs, et de leur démultiplication.

III – Construire des pôles adaptés aux spécificités locales

Construire des pôles de compétences : des réseaux pour décloisonner

Pour tenter de remédier à la situation analysée précédemment, et dépasser les contraintes identifiées, particulièrement le cloisonnement des activités, la mobilisation et l'organisation des compétences nationales peuvent être organisées à travers des dispositifs appropriés et spécifiques permettant d'une part le développement des relations entre universitaires et opérateurs et la création d'une dynamique locale, et d'autre part la valorisation de la coopération internationale.

Cela exige un changement important de l'ordre des priorités dans la démarche de formulation des projets, et les formes de coopération, puisqu'il s'agira de partir de la demande exprimée par le monde professionnel, avant d'organiser des compétences locales, pour ensuite faire appel à la coopération et éventuellement aux financements internationaux.

La mise en place de dispositifs en réseau devient ainsi une exigence pour les trois niveaux d'un tel processus :

- l'organisation et mobilisation des compétences nationales à travers des dispositifs appropriés et spécifiques.
- le développement des relations entre universitaires et opérateurs.
- la valorisation de la coopération internationale.

L'objectif final visé est la création d'une dynamique locale, qui permet la pérennité des actions et la valorisation des expériences, pour construire progressivement un pôle de compétence, mettant en œuvre toutes les synergies possibles. Il s'agit de promouvoir des formes d'organisation qui permettent aux enseignants, aux chercheurs impliqués dans de tels réseaux d'être *des « passeurs de savoir »*.

La construction d'un pôle de compétence agroalimentaire viendrait répondre à trois enjeux majeurs : la mobilisation des ressources cognitives nationales autour de réseaux spécialisés, l'organisation des relations entre ces réseaux et les entreprises, la recherche de nouvelles formes de partenariats internationaux qui autorisent de réels transferts des savoirs et leur démultiplication locale.

Contrairement à une idée répandue, ce ne sont pas les contraintes financières qui sont le principal frein à l'innovation en général et à l'innovation agroalimentaire en particulier. L'innovation dans l'agroalimentaire est souvent entravée par un manque de personnel qualifié et par des rigidités organisationnelles, surtout au niveau de la commercialisation et de la logistique et au niveau de l'utilisation intensive des nouvelles techniques de gestion de l'information et de la communication. Ces techniques, devenues essentielles au sein des systèmes modernes de gestion d'approvisionnement et de fonctionnement de type Supply Chain, sont incontournables dans les secteurs de l'agroalimentaire qui veulent prétendre à la modernité de leur pratique industrielle.

Repenser la coopération scientifique et technique

L'un des leviers privilégiés pour s'appropriier les savoirs, est certainement la coopération scientifique et technique ; particulièrement en matière de recherche et de formation qui constituent des facteurs essentiels du développement des entreprises, des institutions et des économies.

La question qui se pose est alors de savoir si les différentes formes de coopération aussi bien dans le champ universitaire, que celles relatives aux contrats inter-entreprises s'accompagnent effectivement d'un transfert de savoir-faire, d'une création de compétences et de l'émergence de capacités autonomes d'innovation technologique et organisationnelle.

Dans la pratique, il est vrai que la coopération scientifique, malgré ses divers apports indéniables, s'est rarement traduite par une réelle appropriation sociale des savoirs, et que la coopération dans le secteur économique est restée souvent cantonnée à la production et à la commercialisation, sans un réel transfert des technologies.

Il convient alors de réfléchir à la nouvelle problématique de la coopération scientifique et technique, à partir des limites et des échecs des expériences antérieures. Le transfert des connaissances et des savoirs, leur appropriation et leur réelle maîtrise étant dorénavant les préalables à toute tentative de réponse aux défis de la productivité et de la compétitivité internationale.

L'enjeu pour les pays du Sud est non seulement l'accès aux savoirs, mais aussi et surtout leur adaptation, leur appropriation, leur intériorisation, et leur faculté à s'en servir. Cela suppose une capacité d'apprentissage de la part des différents acteurs concernés. Cette réelle appropriation des savoirs apparaît plus urgente aujourd'hui qu'elle ne l'a été par le passé, au regard des progrès rapides enregistrés dans le domaine des nouvelles technologies (TIC), de la biotechnologie et des nanotechnologies.

La réussite d'un programme de coopération dépendra avant tout des capacités d'organisation des acteurs locaux. Les formes d'organisation de la coopération et les dispositifs retenus pour sa mise en œuvre deviennent parfois des éléments plus décisifs que le contenu proprement dit du projet.

Références

Belkahia K., 2007, *Territoires métropolitains innovants : Technopôles et pôles de compétitivité*, Technopôle de Bizerte en Tunisie, communication au séminaire « Territoires métropolitains innovants : technopôles et pôles de compétitivité », organisé par la Banque Mondiale, la Ville de Marseille et la GTZ, juin 2007, Tunis.

Bencharif A, 2008, Techniques, sciences et innovation, in « Les futurs agricoles et agro-alimentaires en Méditerranée », Mediterra 2008, Rapport annuel du CIHEAM.

Bencharif A., Dollé V., 2008, Renforcer et mutualiser les capacités de formation et de recherche dans le secteur agricole et agro-alimentaire, in « Les futurs agricoles et agro-alimentaires en Méditerranée », Mediterra 2008, Rapport annuel du CIHEAM.

Bencharif A., 2007, Opportunité de création de technopôles dans les pays du Maghreb, enseignements à partir de l'exemple du secteur agro-alimentaire, communication au séminaire « Territoires métropolitains innovants : technopôles et pôles de compétitivité », organisé par la Banque Mondiale, la Ville de Marseille et la GTZ, juin 2007, Tunis.

Bencharif A., Rastoin J.L., 1999, Etude stratégique du Technopôle agroalimentaire de Bizerte, Agropolis/Zone Franche de Bizerte, Montpellier : 138 p.

CIHEAM, 1988, La recherche agronomique dans les pays du bassin méditerranéen, Options Méditerranéennes, Série Etudes, CCE (DGXII). 190 p.

CIHEAM, 1999, La formation supérieure des cadres de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du bassin méditerranéen, Options Méditerranéennes, Série A : Séminaires méditerranéens, N°36. 186 p.

Djeflat, A, 2007, Benchmarking & études de cas sur les technopôles au Maghreb, document de travail.

Douillard P., 2006, Gouvernance territoriale de l'innovation, Quels échanges entre métropoles de la région MENA, Thèse Mastère d'action publique, promotion 2005-2006, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris.

MATE, 2006, Ministère algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Aménagement du territoire et Pôles de compétitivité et d'excellence, présentation power point.

Mathlouthi, Y ; Mezouaghi M et Perrat J, 2006, Dynamiques technopolitaines et développement : le cas du parc des communications Elgazala, XLIIème Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française Les Espaces et les Réseaux du Bassin Méditerranéen Sfax (Tunisie), 4-6 septembre 2006.

Mezouaghi M., (2002), L'émergence des technopôles dans les pays du Maghreb: facteur d'intégration industrielle des TIC ou mimétisme institutionnel?, Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002.

INESG, 1989, Symposium sur «La question alimentaire au Maghreb arabe » ; Institut National d'Etudes de Stratégie Globale et Institut National d'Etudes Supérieures Agronomiques de Blida; Alger ; Rapport final.

Jacquet N, 2004, La France, puissance industrielle, Une nouvelle politique industrielle par les territoires, La Documentation française.

PNUD /RADH 2003, Rapport arabe sur le développement humain; Vers une société du savoir dans les pays arabes.

Rastoin J.L, Bencharif A, Chazaux M, Chevon N, Hassaïnya J, Ouertani E, Benamar. B, (2008), Etude de positionnement stratégique du Technopôle agroalimentaire de Bizerte,

MESRST, BEI, Consortium Ariaconsult, UMR Moisa, Montpellier : 229 p

Royaume du Maroc 2006, Vision et stratégie de la recherche horizon 2025 ; Système National de recherche : Sciences et Techniques ; Analyse de l'existant ; Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.